PLAN D'ACTIONS AGENDA 21

MOBILISÉS ENSEMBLE !

AGENDA 21 DE NOISY-LE-GRAND

à nous l'avenir / à nous d'agir

Noisy-le-Grand

Sommaire

Edito — **PAGE 3**

Mode d'emploi — **PAGE 3**

Habiter à Noisy-le-Grand — **PAGE 5 à 10**
- La Ville voit durable — PAGE 5
- Quand énergie rime avec économies — PAGE 6
- Des quartiers vivants — PAGE 7
- Noisy, ville verte — PAGE 8
- Déplaçons-nous malin — PAGE 9
- Noisy voit grand pour nos enfants — PAGE 10

Vivre ensemble à Noisy-le-Grand — **PAGES 11 à 14**
- Des histoires à partager — PAGE 11
- Tous solidaires — PAGE 12
- Vie publique, et si on s'engageait ? — PAGE 13
- Noisy-le-Grand en grande forme — PAGE 14

Travailler et entreprendre à Noisy-le-Grand — **PAGES 15-16**
- Emploi, pensons local — PAGE 15
- Entreprises, pensons durable — PAGE 16

La Ville de Noisy-le-Grand, une administration exemplaire — **PAGES 17 à 20**
- Les bâtiments municipaux se mettent au vert — PAGE 18
- Les agents passent à l'action — PAGE 19

Le plan d'action complet — **PAGE 20**

Edito

Le plan d'actions Agenda 21 de la Ville, présenté dans les pages qui suivent, est une belle réalisation collective.
Il témoigne du chemin parcouru tous ensemble depuis 2010 et qui a permis d'aboutir au choix de 75 propositions d'actions. Ce guide vous en offre une présentation synthétique. Je forme le vœu qu'il donne envie à chacun de participer au développement durable et à l'Agenda 21 de notre ville.
L'Agenda 21, c'est cette démarche lancée lors du sommet de la Terre de Rio en 1992. Elle invite les collectivités territoriales à penser leur développement de façon durable.
La Ville de Noisy-le-Grand a répondu présent !
Et avec elle tous les acteurs du territoire : entreprises, associations, services municipaux, habitants, ...
Vous avez été nombreux à vous mobiliser et à participer aux échanges fructueux qui ont donné naissance à un plan d'actions résolument ambitieux dont la mise en application a déjà démarré et qui va, au cours des prochaines semaines, continuer à être déployé.
Tous ensemble, soyons des acteurs du développement durable ! Pour nous, pour nos enfants et pour l'avenir de notre ville.

Michel Pajon
Député-maire de Noisy-le-Grand

Mode d'emploi

Ce guide présente le plan d'actions de l'Agenda 21 au travers de quatre thématiques :

- **Le logement et l'aménagement de la ville ;**
- **Le « vivre-ensemble » ;**
- **L'emploi et l'entreprise ;**
- **L'exemplarité de la Ville.**

Sur chaque thème vous découvrirez :

- **Les actions déjà ou bientôt engagées par la Ville et par ses partenaires ;**
- **Les actions pour lesquelles vous pouvez vous mobiliser en tant qu'habitant, entrepreneur ou membre d'une association.**

Chaque action fait l'objet d'indicateurs, qui permettent de mesurer et d'évaluer l'impact de nos actions. Le suivi de ces indicateurs sera partagé avec tous les Noiséens et acteurs du territoire, et permettra de faire évoluer les priorités en fonction des résultats.

Des moments de partage et d'échanges autour de la mise en œuvre du plan d'actions et des résultats obtenus seront organisés à Noisy-le-Grand. Le site Internet de la ville accueillera, dans ses pages consacrées à l'Agenda 21, des témoignages concrets d'éco-Noiséens et suivra au jour le jour l'évolution des pratiques et des indicateurs. Dès maintenant et d'ici 2016, charge à nous tous de faire vivre le plan d'actions en suivant les chemins dessinés par ce guide. Le Noisy-le-Grand de demain est entre nos mains !

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la mission Agenda 21 de la Ville : Missionagenda21@Ville-noisylegrand.fr Stéphanie Beney au 01 45 92 53 43.

CHAPITRE 1

Habiter à Noisy-le-Grand

1 La Ville voit durable

Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville met les bouchées doubles pour réduire l'empreinte écologique de l'habitat noiséen et améliorer le cadre de vie de tous les habitants, dans tous les quartiers.

En pratique, la Ville s'engage dans des opérations qui respectent l'environnement et les principes du développement durable, avec notamment l'emploi de personnes en insertion pour les opérations de rénovation urbaine.

La Ville poursuit la rénovation déjà en cours du Pavé-Neuf qui comprend la rénovation des parkings, la résidentialisation des pieds d'immeuble, la réorganisation de la circulation pour faire mieux cohabiter automobilistes et piétons, la réorganisation de la collecte sélective et l'introduction de l'eau et du végétal dans l'aménagement des espaces communs.

À court terme, deux opérations ciblées de démolition-reconstruction seront menées. Elles concernent la Cité du Château-de-France et le foyer de travailleurs migrants.

À moyen-long terme, la Ville va réaliser deux éco-quartiers : le Clos-d'Ambert et Montaigne Grand-Ouest.
Au programme : Des logements de haute qualité environnementale, desservis par des modes de transport doux, dans un cadre intégrant largement les espaces verts pour le bien-être collectif.
Des ateliers de réflexion, ouverts à tous, ont été organisés pour affiner les projets et dessiner en commun les contours d'un nouveau mode de vie dans ces futurs quartiers.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

Dans mon immeuble ou ma maison, je trie correctement mes déchets afin d'optimiser le recyclage. Comment ? En utilisant le guide « Comment mieux trier mes déchets » disponible auprès de tous les services municipaux et en ligne sur www.noisylegrand.fr/a-mon-service/cadre-de-vie/tri-des-dechets/comment-trier-mes-dechets/ .

Je signale une dégradation éventuelle ou des dépôts de déchets sauvages. Comment ? En contactant la Brigade d'intervention rapide au **0800 39 160**.

Je contribue à la propreté de la Ville. Comment ? En utilisant les cendriers, sacs à déjections canines, poubelles mis à disposition dans l'espace public. Plus ponctuellement, en participant à des opérations de ramassage des déchets organisées par la Ville.

Je deviens éco-ambassadeur auprès des autres habitants. Comment ? En suivant les formations au tri des déchets que la Ville proposera prochainement dans le cadre de la gestion urbaine de proximité. Pour s'inscrire, contacter la mission Agenda 21 de la Ville.

À SUIVRE EN 2013…

- Les critères environnementaux et sociaux pris en compte dans les projets d'aménagement.
- L'évolution de la quantité de déchets produits et recyclés.

2 Quand **énergie** rime avec **économies**

Les économies d'énergie, c'est bon pour l'environnement et pour le porte-monnaie ! Ville, copropriétés, bailleurs, habitants, nous avons tous intérêt à réduire la consommation d'énergie de nos logements et bâtiments. Chacun avec ses moyens…

La Ville ? Tous ses équipements récents et en cours sont déjà éco-conçus ! Les prochains le seront aussi bien entendu.
Et pour le patrimoine existant, les travaux d'entretien et de rénovation visent à améliorer la performance énergétique des bâtiments.

Les bailleurs et les promoteurs ?
La Ville travaille à leurs côtés pour anticiper les règles thermiques et construire un parc de logements durables. Elle souhaite également optimiser la prise en mains des logements à haute performance énergétique par les habitants, notamment par l'édition d'un guide distribué lors de l'entrée des locataires ou nouveaux propriétaires dans ces appartements.

Les copropriétés ? Dans le cadre du Club des copropriétés prévu par le Programme local de l'habitat, des réunions d'information seront organisées dès 2013 pour inciter les copropriétés à engager des travaux de rénovation et les accompagner dans leurs démarches environnementales.

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de participants aux permanences Info Energie.

››› Le nombre de réunions d'information organisées avec les copropriétés.

››› Le nombre de locataires sensibilisés à la maîtrise des consommations énergétiques.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Dès maintenant, je peux économiser l'énergie dans mon foyer.**
Comment ? En adoptant quelques éco-gestes simples : éteindre la lumière d'une pièce inoccupée, couper les veilles lumineuses des appareils en les branchant sur une multiprise dotée d'un interrupteur ou encore baisser la température du logement d'un degré …
Le saviez-vous ?
1°C de chauffage en moins c'est 7% d'énergie économisés !

››› **Je vais découvrir si mon logement est énergivore. Comment ?** En consultant les résultats de la thermographie aérienne lors de la permanence de l'Espace Info Energie et du PIMMS à l'Hôtel de Ville. Des spécialistes y donnent des conseils pour améliorer les performances énergétiques de votre logement : isolation des combles, pose de fenêtres à double vitrage… Il existe des solutions et des aides associées ! Les permanences ont lieu le 3e vendredi de chaque mois. Elles sont gratuites, sur inscription au service Habitat : 01 45 92 78 72 (tous les jours sauf le mercredi).

››› Fin 2013, je pourrai **devenir famille pilote** et me faire accompagner pour réduire mes consommations d'eau et d'énergie. Informations à suivre sur la rubrique Agenda 21 du site de la Ville.

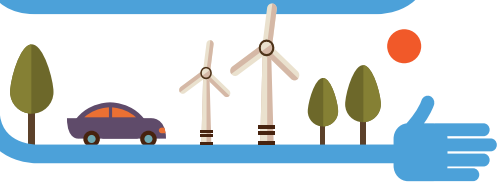

3 Des **quartiers** vivants

**Loisirs, commerces, services…
La Ville mène des actions ciblées pour que chaque quartier offre à ses habitants les moyens de vivre et de s'épanouir au quotidien.**

››› **Des équipements publics** dédiés aux activités scolaires, sportives ou associatives sont crées. Au programme : une nouvelle Maison pour tous au jardin des Sources et une 6e à l'étude aux Coteaux, la rénovation et l'extension de celle des Richardets (ouverte depuis le 18 mars 2013), ainsi qu'un centre de loisirs dans la ferme du Clos-Saint-Vincent rénovée.

››› **Des commerces de proximité** s'intégrent à tout projet de construction de logements. Au programme : l'installation de commerces aux pieds des nouveaux immeubles prévus dans le quartier de la Butte-Verte et au cœur du quartier des Richardets.

››› **Des aménagements de proximité.**
Les squares, petits parcs et équipements de plein air sont régulièrement rénovés et de nouveaux sont créés, comme récemment au bois des Yvris ou à La Varenne à l'initiative des Conseils consultatifs de quartier.

AU PROGRAMME

Un inventaire des espaces de convivialité existants pour soutenir la démarche continue d'amélioration et de création menée par la Ville en la matière.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› Je privilégie les achats de proximité auprès des commerçants de mon quartier.

››› Je profite et je respecte les équipements et espaces verts de mon quartier.

››› Je participe aux réunions plénières des Conseils consultatifs de quartier pour m'informer des projets qui visent à améliorer mon cadre de vie.

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de nouveaux équipements de proximité créés.

››› La satisfaction des usagers par rapport aux équipements de proximité.

››› Le nombre d'actions de sensibilisation au développement durable réalisées auprès des habitants.

4 Noisy, ville verte

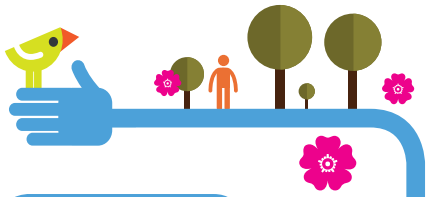

Respirer, se balader, se dépenser, jouer, observer… Chacun a besoin d'espaces verts et naturels au quotidien. Pour assurer le bien-être de tous mais aussi préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'air, la Ville s'est fixé un cap : le plan local d'urbanisme garantit 25% d'espaces verts et naturels dans l'espace urbain.

AU PROGRAMME

››› **La création de nouveaux espaces verts.** Les projets d'éco-quartiers dans les secteurs du Clos-d'Ambert et Montaigne Grand Ouest comptent tous les deux de nouveaux espaces verts.

››› **La préservation et le développement d'espaces verts existants**. La création d'un arboretum dans le parc de la Villa Cathala offre un nouveau support d'animations pédagogiques qualitatif. Depuis plusieurs années, la Ville porte, avec le Conseil régional d'Ile-de- France, le projet d'acquérir le bois Saint-Martin pour l'ouvrir au public dans le strict respect de sa faune et de sa flore*. Les Conseils consultatifs de quartier participent à cette dynamique, à l'image du Conseil consultatif de quartier Nord qui organise en 2013 une opération de plantation dans le parc de La Varenne.

››› **La valorisation de l'eau sous ses différentes formes**. Dès 2013, la Ville engage une étude hydraulique en vue de réhabiliter la mare du bois des Yvris. Chantier de plus long terme, la valorisation du parcours de la Marne et de ses berges permettra de profiter de nouveaux espaces de loisirs, de détente et de découverte de la biodiversité.

** Grâce à l'action de la Ville, le bois est classé Espace naturel sensible, ce qui le préserve de toute urbanisation.*

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Je participe au concours des jardins et balcons fleuris organisé au printemps.** **Comment ?** En fleurissant mes fenêtres, balcons, jardins, devantures selon des méthodes écologiques. Renseignements et inscriptions sur noisylegrand.fr.

››› **Je pratique le jardinage écologique en éliminant les produits chimiques.** Pour en savoir plus, des ateliers sont organisés par la Ville et les Maisons pour Tous, notamment pendant la Semaine du développement durable. Consulter Noisy magazine pour connaître les prochaines dates.

››› **En 2014, la Ville va mettre en place un Observatoire participatif de la biodiversité ordinaire**. Chaque Noiséen pourra contribuer à enrichir cet inventaire de la biodiversité locale. Projet à suivre auprès de la mission Agenda 21 de la Ville.

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre d'animations sur les pratiques écologiques et le jardinage.

››› Le nombre de participants au concours jardins et balcons fleuris.

››› L'évolution de la quantité de produits phytosanitaires utilisés par le service espaces verts de la Ville.

À NOTER › A Noisy-le-Grand, on gère les espaces verts de façon raisonnée. Les espèces végétales sont sélectionnées pour leur résistance aux maladies et l'utilisation de produits chimiques est progressivement abandonnée au profit d'auxiliaires naturels comme les coccinelles et les chrysopes dorés. L'objectif est simple 100% naturel.

5 Déplaçons-nous malin

Pour fluidifier les déplacements dans la ville, de nouvelles voies se dessinent.

Les transports doux bénéficient d'un coup de pouce de la Ville qui :

››› développe le maillage des pistes cyclables initié en 2008. Au programme : la liaison entre eux des grands pôles de vie noiséens que sont les gares RER, les équipements publics, les établissements scolaires …

››› incite à la marche à pied sur les courts trajets. Au programme : le développement de la signalétique indiquant la distance et le temps de trajet pour rallier un point d'intérêt.

Les transports collectifs prennent en compte les nouveaux besoins des Noiséens avec le concours du STIF et de la RATP :

››› Le pôle multimodal du Mont-d'Est est en cours de rénovation. Au programme pour les 25 000 voyageurs quotidiens : nouvelle gare routière, accès rénovés à la gare RER mais aussi espaces verts et pistes cyclables. Ouverture à l'été 2013.

››› Le réseau de bus se renforce avec la mise en service de la ligne 310.

››› L'accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite se développe.

››› Le Grand Paris express donnera le premier rôle à la station Noisy-Champs. Elle sera à la fois le terminus de la ligne Orange (ligne 11) et une station de la ligne Rouge (ligne 16) qui encerclera tout Paris.

Sur la voie publique en général, la Ville veut établir une cartographie des zones accidentogènes. Celle-ci permettra de formuler des solutions de protection et de prévention efficaces.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **J'adopte les déplacements doux.** **Comment ?** En utilisant les aménagements piétons et cyclistes existants sur les petits trajets.

››› **J'utilise les transports collectifs** pour mes longs trajets.

››› **Je conduis responsable.** **Comment ?** En portant une attention particulière aux piétons et aux cyclistes, qui sont plus vulnérables.

À SUIVRE EN 2013…

››› Les km de pistes cyclables créés.

››› La fréquentation de la ligne de bus 310.

››› La proportion des arrêts de bus accessibles aux personnes handicapées.

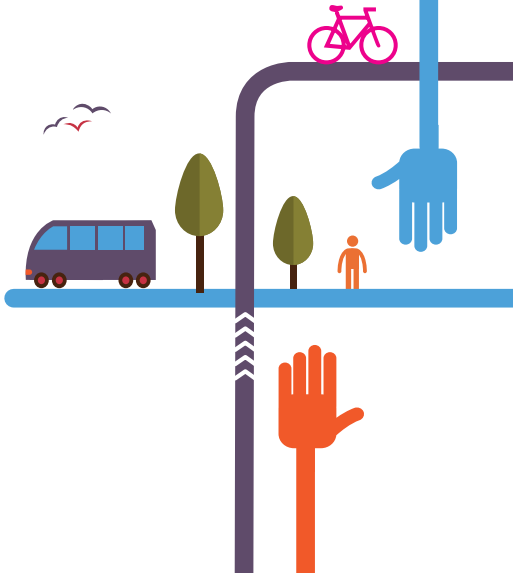

6 Noisy voit grand **pour nos enfants**

Parce que c'est dans le cadre de la ville que nos enfants grandissent et s'épanouissent, il est capital d'en faire un lieu garant de leur sécurité, de leur bien-être et d'un apprentissage diversifié.

››› **Côté sécurité,** la Ville aménage depuis 2007 les abords des écoles à l'aide d'outils variés : création de passages piétons, élargissement de trottoirs, signalétiques lumineuses. Elle mène aussi des actions de prévention à la sécurité routière. Au programme : La sécurisation de 5 nouvelles écoles environ chaque année.

››› **Côté bien-être**, la Ville étudie la façon d'introduire des produits locaux, biologiques ou issus de l'agriculture raisonnée dans les cantines noiséennes.
Au programme : la mobilisation de tous les acteurs pour identifier la disponibilité des produits et leur coût. A suivre…

››› **Côté apprentissage**, les écoles et les structures enfance-jeunesse ont un rôle capital à jouer. Des ambassadeurs du tri y sensibilisent déjà les enfants au tri sélectif. Elles sont aussi accompagnées pour créer des jardins pédagogiques.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› Je participe à la mise en place d'un pédibus dans mon quartier.
Comment ? En m'informant auprès de l'école de mes enfants et en me proposant comme pilote ou accompagnant. Tout est à construire et les volontaires sont bienvenus !

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre d'enfants sensibilisés à la sécurité routière.

››› Le nombre de projets de pédibus lancés.

››› Le nombre de jardins pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs.

CHAPITRE 2

Vivre ensemble à Noisy-le-Grand

S'engager sur la voie du développement durable c'est une aventure humaine qui doit nous amener à renforcer la cohésion, la communication, la solidarité entre acteurs du territoire.

1 Des histoires à partager

Noisy-le-Grand c'est une expansion démographique récente et un dynamisme économique en pleine évolution mais aussi une longue histoire. Ne l'oublions pas et partageons-la !

La Ville travaille à rendre l'histoire plus présente dans l'espace…
››› Dès 2013, elle implantera des bornes historiques pour créer un véritable circuit touristique à travers le Noisy ancien et moderne. Les habitants volontaires seront invités à guider les visites.

››› À moyen terme, un musée d'histoire locale et du patrimoine devrait voir le jour.
À venir : le choix du lieu qui accueillira la collection de 3 000 objets déjà en possession de la Ville.

Et chacun peut participer…
››› En 2013, un travail sur la mémoire des anciens est engagé. Mené par le Conseil des sages, il consiste à recueillir des témoignages sur les traditions et les souvenirs de nos aînés.

››› Dans le cadre de la rénovation du Pavé-Neuf, la Ville organise le recueil des souvenirs de ses habitants. Ce projet, qui comporte un important volet artistique, permettra de raconter l'histoire de ce quartier et de la partager avec le plus grand nombre.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Je partage ma connaissance de la Ville.**
Comment ? Dès la mise en place du circuit de bornes touristiques, en me proposant pour guider des visites.
››› **Je transmets mon expérience et mes souvenirs.**
Comment ? En participant au recueil de témoignages mené par le Conseil des sages ou en contribuant à la rubrique de Noisy Mag « La petite histoire ». Information auprès de la rédaction du magazine : redaction.noisymag@ville-noisylegrand.fr

2 Tous **solidaires**

Parmi les 600 associations recensées à Noisy-le-Grand, nombre d'entre elles agissent dans les domaines de la solidarité et de l'entraide.

Naturellement, la Ville soutient la dynamique associative :

››› Le Pôle ressources pour les associations, situé à la Villa Cathala, propose des conseils personnalisés et un appui au quotidien pour toutes les associations noiséennes. Formalités de création, ingénierie de projet, gestion administrative, le service de la vie associative vous accompagne à tous les stades de votre projet.

››› Grâce à Internet ! Le site de la Ville propose déjà une rubrique dédiée aux associations et va s'étoffer.
Au programme : Un calendrier des manifestations et une bourse du bénévolat pour mettre en contact les associations et les futurs bénévoles.

››› La Maison des solidarités accueille et soutient l'action des associations qui agissent en faveur des plus démunis. Celles-ci organisent des permanences pour recevoir et aider les noiséens qui en ont besoin.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Je participe à la dynamique associative en devenant bénévole.** Il sera bientôt possible de trouver l'association qui correspond le mieux à vos centres d'intérêt et envies grâce à la bourse du bénévolat qui sera proposée sur le site Internet de la Ville.

››› **Je donne toutes les chances de réussite à mon association** en utilisant les services du Pôle ressources : conseils à la carte, formations, centre de documentation.

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de formations organisées par le service de la Vie associative et le nombre de participants.

››› Le nombre de permanences à la Maison des solidarités.

3 **Vie publique,** et si on s'engageait ?

Conseils consultatifs de quartier, Conseil des sages, Conseil municipal des enfants… Les instances de démocratie participative sont nombreuses et très actives à Noisy-le-Grand.

Ces instances ont toutes contribué à construire le plan d'actions Agenda 21. La Ville prévoit de renforcer et de valoriser leur action auprès des habitants, parce que la participation de tous les Noiséens est capitale pour faire vivre l'Agenda 21.

››› Les actions menées par les Conseils consultatifs de quartier (CCQ) pour améliorer le cadre de vie sont présentées dans les réunions plénières ouvertes à tous et une conférence annuelle de partage leur donnera une plus grande visibilité.

››› En amont de chaque projet d'aménagement, la Ville organise des consultations et des réunions publiques afin de recueillir l'avis et les propositions des Noiséens.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Je m'implique dans la vie publique** en participant à l'une des instances de démocratie locale existant à Noisy-le-Grand.
Les dates à retenir :
Juin 2013 : renouvellement du Conseil des sages.
2014 : renouvellement des Conseils consultatifs de quartier et du Conseil municipal des enfants.

››› **Je participe directement aux projets d'aménagement.**
Comment ? Grâce aux espaces d'échange mis en place par la Ville : ateliers organisés en amont des projets, rubrique dédiée sur le site Internet de la Ville, expositions, réunions publiques…

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de projets de l'Agenda 21 impliquant les instances de démocratie participative.

4 Noisy-le-Grand en **grande forme**

Informer, prévenir, guérir, la Ville s'active déjà pour la santé de ses habitants.

En témoigne l'organisation annuelle du Forum Santé. Celui-ci a permis d'initier la mise en réseau des professionnels de santé locaux : services de la Ville, Agence Régionale de Santé, associations. La Ville travaille à élargir ce réseau aux professionnels de santé libéraux.

AU PROGRAMME

La création d'un observatoire pour faire évoluer l'offre de services de santé aux besoins des habitants.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Dès 2013, je participe aux actions de prévention organisées par la Ville.** Comment ?

- En me rendant à une permanence « Question santé » à la Maison des solidarités ou au Centre Marie-Curie pour le dépistage bucco-dentaire des jeunes enfants.
- En profitant des campagnes de dépistage sur le diabète, le cancer, les maladies cardio-vasculaires notamment. Le calendrier actualisé est en ligne sur le site de la Ville.
- En participant aux animations du Forum santé qui se déroule chaque année en octobre.

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de campagnes de dépistage réalisées.

››› Le bilan de la participation au Forum santé.

CHAPITRE 3

Travailler et entre-prendre à Noisy-le-Grand

1 Emploi, **pensons local**

Noisy-le-Grand compte 2 600 entreprises et 530 commerces de détail. Dans le cadre de l'Agenda 21, la Ville souhaite stimuler l'emploi local par la mise en relation des différents acteurs économiques. Tout au long de l'année, de nombreux projets vont se concrétiser.

››› **Une campagne d'information** des entreprises locales sur les services d'aide au recrutement proposés par la Ville sera organisée. Ces services vont de la banque de CV à l'organisation d'entretiens d'embauche en passant par la diffusion d'offres d'emploi.

››› **Une initiative nouvelle pour l'égalité des chances verra le jour** : la mise en relation des jeunes diplômés avec des employeurs locaux grâce à l'association « Nos quartiers ont du talent ».

››› La Ville accueille déjà une permanence de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique (ADIE) qui facilite l'accès au **microcrédit** pour les créateurs d'entreprise, au sein du pôle Emploi & création d'entreprise de l'hôtel de ville. Permanence tous les lundis, de 9 h à 12 h 30.

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

››› **Je suis chef d'entreprise ou recruteur ?** Je prends contact avec la Direction du développement économique et de l'emploi pour bénéficier de ses services : définition du profil des postes à pourvoir, utilisation de la banque de CV de Noiséens, diffusion des offres d'emploi sur le site Internet de la Ville…

››› **Je suis demandeur d'emploi ?** J'utilise les services de la Direction du développement économique et de l'emploi pour m'accompagner dans ma recherche d'emploi : définition de projet professionnel, ateliers pour optimiser la recherche, utilisation du centre de ressources et consultation des offres d'emploi.

››› **Je suis étudiant ou j'ai moins de 26 ans ?** J'utilise les services de la Mission locale Sud 93 pour trouver un emploi.

››› En novembre, je me rends au **Forum de la formation et des métiers de la Ville durable** organisé par l'agence de développement économique de la Cité Descartes. C'est un secteur d'avenir !

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de réunions de la commission emploi du Club Ville Entreprises.

››› Le nombre de permanences de l'ADIE et le nombre d'entreprises bénéficiaires du microcrédit.

2 Entreprises, pensons durable

Dès cette année, la Ville a décidé de sensibiliser deux publics prioritaires au développement durable : les créateurs d'entreprise et les commerçants.

AU PROGRAMME

››› **Pour les créateurs d'entreprise.**
Des réunions sur l'économie sociale et solidaire et les pratiques éco-responsables en entreprise.

››› **Pour les commerçants**. En coopération avec les acteurs du commerce local, il s'agit de rédiger une charte de l'éco-commerçant puis de la diffuser. À terme, un label éco-commerçant consacrera les commerces les plus engagés en matière de tri des déchets, économies d'énergie, participation à la vie locale…

››› En 2014, la Ville, en partenariat avec le Club Ville Entreprises, organisera des séances de « Covoiturage dating » pour permettre aux personnes travaillant dans les entreprises noiséennes de s'organiser pour covoiturer.

BON À SAVOIR

L'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture de proximité)
Les Paniers des Bordes a une antenne à Noisy. En proposant des produits frais de saison, cultivés localement selon les principes de l'agriculture biologique et distribués en circuits courts, les AMAP sont un précieux soutien à l'activité agricole de proximité et offrent un accès à une alimentation saine et de qualité.
Un nouveau modèle de commerce qui répond à tous les enjeux du développement durable !
Contact : www.lespaniersdesbordes.net

ET MOI, JE FAIS QUOI ?

Dès aujourd'hui, je peux agir efficacement dans l'esprit de l'Agenda 21.

››› **En tant que chef d'entreprise**, j'initie mes salariés et collègues aux pratiques éco-responsables. Je les incite à économiser l'eau et l'énergie, à utiliser les transports en commun ou à « co-voiturer ». Je peux aussi optimiser les livraisons et approvisionnements pour réduire mes émissions de gaz à effet de serre, analyser le cycle de vie de mes produits pour en réduire l'impact environnemental.

››› **En tant qu'employeur**, je peux contribuer à l'insertion de publics en difficulté ou encore parrainer de jeunes diplômés.

››› **En tant qu'acheteur,** je privilégie les achats responsables, les fournisseurs locaux et les produits écologiques tels que lampes fluorescentes compactes, matériels bureautiques labellisés Energy Star, papier recyclé…

À SUIVRE EN 2013…

››› Le nombre de commerçants engagés dans une démarche d'éco-commerçants.

››› Le nombre de créateurs d'entreprises labellisés Economie sociale et solidaire.

››› Le taux d'entreprises ayant une démarche éco-responsable.

CHAPITRE 4

La Ville de Noisy-le-Grand : une administration engagée et en mouvement

L'Agenda 21 invite les collectivités territoriales à penser leur développement de façon durable et concertée avec les acteurs locaux. Naturellement, les services municipaux doivent, les premiers, mettre en application le plan d'actions…

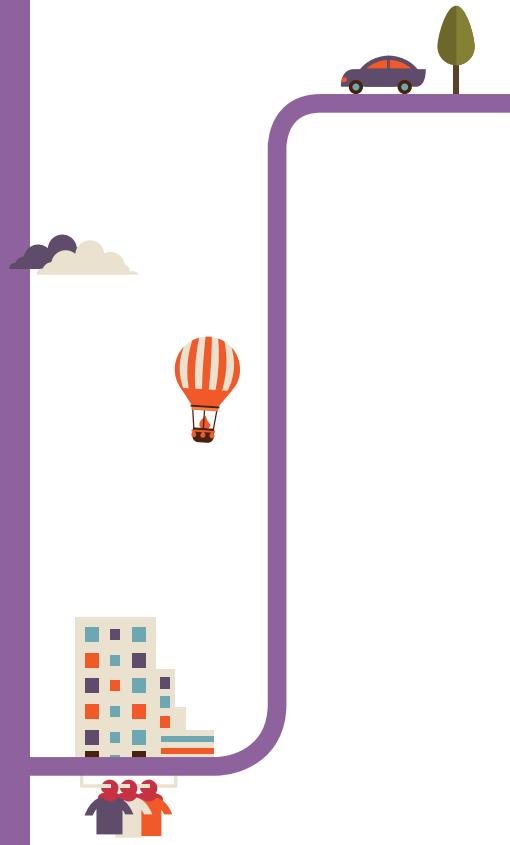

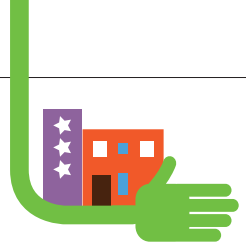

1 Les bâtiments municipaux se mettent au vert

Depuis longtemps, la Ville optimise ses consommations courantes.

››› **En produits de nettoyage pour les locaux.** L'achat et l'emploi de produits éco-labellisés non nocifs pour l'environnement sont privilégiés et les agents responsabilisés quant à leur bonne utilisation.

››› **En eau.** En 2013, la Ville lance deux chantiers pour poursuivre ses économies d'eau : l'installation de matériels hydro-économes (robinets, chasses d'eau…) lors des opérations de rénovation des bâtiments municipaux, déjà effective à l'Hôtel de Ville, et l'équipement de ses 300 compteurs en télé-relevage.
Le suivi en temps réel des consommations d'eau permettra de repérer toute fuite éventuelle.

››› **En énergie.** Le recours aux énergies renouvelables est systématiquement étudié et mis en place dès que c'est possible.
Au programme : le développement d'autres énergies renouvelables comme le solaire.
Le schéma d'aménagement lumière de la Ville intègre des objectifs de réduction de consommation en limitant l'éclairage de nuit de bâtiments publics et en choisissant des équipements mieux adaptés aux usages.

Plusieurs actions déjà engagées porteront leurs fruits demain.

››› Dès 2013, la Ville réalisera **un bilan carbone ®** patrimoine et services pour quantifier ses émissions de gaz à effet de serre et en effectuer le suivi régulier. Elle sera ainsi capable d'identifier les zones de progrès prioritaires pour réduire la pollution.

››› Toujours en 2013, un **état des lieux des consommations** des bâtiments municipaux (écoles, centres de loisirs…) sera finalisé.
Au programme : des travaux de rénovation énergétique pour les bâtiments les plus énergivores.

››› Chaque nouveau projet de rénovation ou de construction devra répondre à des **critères de haute performance énergétique, thermique et acoustique** et sera parfaitement **accessible** pour les personnes à mobilité réduite.

À SUIVRE EN 2013…

››› L'évolution des consommations d'eau.

››› La quantité d'eau récupérée et réutilisée.

››› L'évolution des consommations énergétiques.

››› L'évolution du nombre de produits de nettoyage éco-labellisés.

ZOOM SUR L'HÔTEL DE VILLE

Lieu historique et symbolique, l'Hôtel de Ville vient d'opérer une mue réussie en intégrant les critères les plus exigeants en matière de construction durable.

››› **Choix d'équipements assurant une consommation d'énergie réduite** sur le long terme : des pare-soleil et un système de ventilation nocturne remplacent la climatisation, les toitures végétalisées optimisent l'isolation thermique, la lumière naturelle est favorisée grâce à de grandes baies vitrées, l'éclairage des bureaux se déclenche grâce à des détecteurs de présence.

››› **Le renouvelable mis à l'honneur :** le chauffage est assuré par une chaudière bois, l'eau de pluie est récupérée grâce aux toitures végétalisées puis réutilisée pour l'arrosage du jardin.

››› Encore au programme, l'obtention de la **certification Haute Qualité Environnementale (HQE).**

2 Les agents passent à l'action !

Dès le lancement de l'Agenda 21, la Ville a mobilisé ses agents pour mener une réflexion concertée sur les actions éco-responsables applicables dans les différents services.

Les agents « éco-agissent » d'ores et déjà dans des domaines clefs :

››› **Les économies d'eau et d'énergie.**

››› **La consommation raisonnée de papier.**

››› **Le tri des déchets.**

Pour consolider et développer leur pratique des éco-gestes, les agents peuvent s'informer et se former grâce à :

››› Des **sessions de formation** ciblées sur la pratique éco-responsable de métiers comme l'entretien des espaces verts.

››› Un **réseau d'éco-agents** référents qui permet à chaque service de disposer d'interlocuteurs experts dans les pratiques responsables applicables à leur métier.

Pour accompagner l'effort de ses agents, la Ville :

››› **développe le tri des déchets** en équipant les bureaux en poubelles spécifiques et en sensibilisant les agents aux bonnes pratiques.

››› **poursuit sa démarche de dématérialisation.** Les démarches en ligne pour les usagers, l'archivage électronique… facilitent déjà les économies de papier tout en offrant un service adapté aux attentes des Noiséens.

››› **a engagé une réflexion sur les déplacements.** Des véhicules de service sont déjà mutualisés et des véhicules électriques seront achetés en 2013.
Au programme : la mise en place d'outils de communication pour développer le co-voiturage.

››› **développe sa politique d'achats responsables** en intégrant de plus en plus de préoccupations environnementales et sociales dans la commande publique. C'est déjà le cas pour les produits de nettoyage qui sont sans danger pour l'environnement et pour les agents d'entretien ; pour les produits utilisés par le service Espaces verts : engrais organiques et autres substituts naturels aux traitements chimiques ; pour le mobilier de l'Hôtel de Ville labellisé NF Environnement.

››› **travaille à réduire l'impact environnemental de ses opérations de communication.** En pratique : les quantités d'imprimés sont optimisées, les matériaux, les imprimeurs et prestataires sont choisis selon des critères environnementaux (papiers issus de forêts gérées durablement ou recyclés, label PEFC, encres sans solvant…)

››› **lance l'élaboration d'une charte des manifestations éco-responsables de la Ville.** Objectif : réduire l'impact environnemental des manifestations culturelles, sportives ou professionnelles sur le territoire. C'est ainsi que lors du dernier Forum des associations, des gobelets réutilisables ont été proposés aux Noiséens afin de diminuer les déchets et que la vaisselle compostable est privilégiée.

À SUIVRE EN 2013…

››› La proportion de marchés publics contenant des critères environnementaux et sociaux.

››› Le nombre de sessions de formation liées au développement durable.

››› Le volume de papier consommé et collecté pour le recyclage.

››› Le nombre d'éco-agents.

Le plan d'actions de l'Agenda 21 en détail

Le plan d'actions est organisé autour de 6 domaines d'intervention et il comprend 75 actions pour faire progresser notre ville. Il a été voté par le conseil municipal le 20 décembre 2012.

ORIENTATION 1 - Aménager en optimisant l'espace et le bien-être des habitants

Numéro de l'action	Intitulé de l'action
1	Réaliser de nouveaux îlots urbains sur le modèle des éco-quartiers.
2	Introduire des exigences en matière de développement durable dans les opérations de rénovation urbaine.
3	Soutenir la production de logements de qualité via une charte de l'habitat.
4	Développer un réseau d'équipements de proximité.
5	Soutenir et développer le tissu commercial et les services.
6	Accompagner les conseils consultatifs de quartier dans la conception et la réalisation de projets d'aménagement de proximité.
7	Informer et accompagner les copropriétés sur la rénovation énergétique de leur habitat.
8	Diffuser les résultats de la thermographie aérienne et conseiller les Noiséens sur l'efficacité énergétique de leurs logements.
9	Accompagner des familles pilotes dans la maîtrise de leurs consommations en eau et énergie.
10	Collaborer avec les bailleurs pour une prise en main optimale par les locataires des logements à haute performance énergétique.
11	Sensibiliser les habitants au développement durable de leur quartier dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité.
12	Mener une politique volontariste d'information des habitants sur les projets d'aménagement.

ORIENTATION 2 - Améliorer les déplacements en agissant à la fois sur les réseaux et sur les comportements

Numéro	Intitulé de l'action
13	Rénover le pôle multimodal du Mont d'Est.
14	Renforcer le réseau de bus notamment avec la ligne 310.
15	Poursuivre la mise en accessibilité des arrêts de bus.

16	Renforcer le maillage des pistes et bandes cyclables, le jalonnement et le stationnement vélo.
17	Renforcer la signalétique sur les temps de trajet des déplacements à pied dans la ville.
18	Sécuriser les abords des établissements scolaires.
19	Accompagner la mise en place de projets d'éco-mobilité dans les écoles.
20	Faciliter la mise en relation entre covoitureurs pour les déplacements domicile-travail.
21	Réaliser un état des lieux des zones accidentogènes dans la ville.
22	Sensibiliser les Noiséens de tous les âges au risque routier et au partage de l'espace de circulation.

ORIENTATION 3 - Préserver les espaces publics et naturels et y associer les habitants

Numéro	Intitulé de l'action
23	Intégrer des espaces verts de proximité dans les projets d'aménagement.
24	Créer des aménagements paysagers intégrant la présence de l'eau et sa gestion raisonnée.
25	Ouvrir le bois Saint-Martin au public.
26	Aménager les bords de Marne et en faire un lieu privilégié de promenade.
27	Réhabiliter la mare du bois des Yvris.
28	Créer un arboretum dans le parc de la Villa Cathala.
29	Animer un observatoire participatif de la biodiversité ordinaire de Noisy.
30	Poursuivre l'accompagnement des écoles et des structures enfance-jeunesse dans la création de jardins pédagogiques.
31	Organiser un concours des jardins et balcons fleuris.
32	Faire participer les habitants à des opérations de plantation dans l'espace public.
33	Sensibiliser les Noiséens à l'adoption de pratiques écologiques en matière de jardinage.
34	Installer de nouveaux équipements de propreté et impliquer les habitants dans la gestion de la propreté de l'espace public.
35	Former des habitants volontaires à devenir des éco-ambassadeurs dans leur quartier en débutant par les déchets.

ORIENTATION 4 - Encourager les entreprises dans l'adoption de pratiques responsables

Numéro	Intitulé de l'action
36	Renforcer la connaissance et l'utilisation par les entreprises de l'offre d'aide au recrutement de la Ville.
37	Développer un réseau local d'entreprises et de parrains engagés pour l'égalité des chances.
38	Sensibiliser les créateurs d'entreprise au développement durable et solidaire via des réunions d'information.
39	Faciliter l'accès des créateurs d'entreprise au microcrédit.
40	Mobiliser les commerçants autour d'une charte de l'éco-commerçant.
41	Participer à l'organisation d'un forum de la formation et des métiers de la Ville durable en lien avec la Cité Descartes.

ORIENTATION 5 - Renforcer l'implication des citoyens dans la vie du territoire

Numéro	Intitulé de l'action
42	Concevoir un musée d'histoire locale et du patrimoine.
43	Créer un circuit de bornes touristiques incluant le Noisy ancien et moderne et proposer des visites de la ville par les habitants.
44	Partager l'histoire de Noisy-le-Grand en images à travers l'édition d'un livre de cartes postales.
45	Réaliser un travail collectif sur la mémoire des habitants.
46	Assurer une meilleure visibilité des Conseils consultatifs de quartier.
47	Mobiliser les instances de démocratie participative pour faire vivre le plan d'actions Agenda 21.
48	Renforcer la visibilité des associations noiséennes via Internet.
49	Poursuivre le développement de la Maison des Solidarités en tant que lieu ressource.
50	Développer la mission d'accueil dans les services municipaux.
51	Mettre en réseau les acteurs de la santé en s'appuyant sur le Forum Santé.
52	Développer les actions de prévention notamment en matière de santé environnementale.

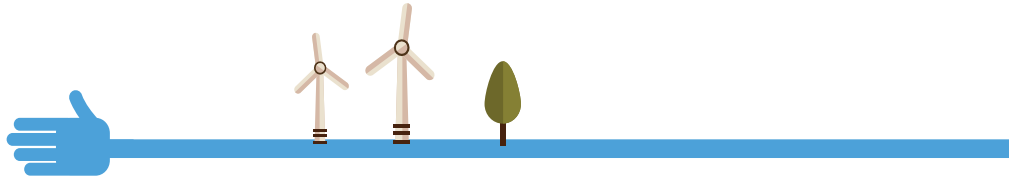

ORIENTATION 6- Progresser dans l'exemplarité de la Ville

Numéro	Intitulé de l'action
53	Intégrer des préoccupations environnementales et sociales dans la commande publique.
54	Mettre en œuvre la clause d'insertion sociale dans les opérations de rénovation urbaine.
55	Pratiquer le nettoyage écologique des locaux.
56	Réaliser une gestion raisonnée et écologique des espaces verts.
57	Introduire des produits locaux, bio ou issus de l'agriculture raisonnée dans la restauration scolaire.
58	Mener une communication responsable.
59	Développer l'usage du numérique et dématérialiser les procédures administratives.
60	Réduire la consommation de papier et développer le tri.
61	Elaborer et mettre en œuvre une charte des manifestations éco-responsables de la ville.
62	Développer le covoiturage pour les déplacements professionnels.
63	Mutualiser et renouveler les véhicules de service en optant pour des solutions plus écologiques.
64	Passer au télé-relevage des compteurs d'eau.
65	Installer du matériel hydro-économe dans les bâtiments municipaux.
66	Développer la récupération d'eau de pluie.
67	Réaliser un bilan carbone ® «Patrimoine et services».
68	Rénover énergétiquement les bâtiments municipaux les plus consommateurs.
69	Développer la part des énergies renouvelables dans la consommation globale de la ville.
70	Réaliser un Schéma d'aménagement lumière.
71	Généraliser l'éco-construction pour les bâtiments municipaux neufs.
72	Rendre accessibles les bâtiments municipaux aux personnes à mobilité réduite.
73	Sensibiliser les agents et les usagers aux économies d'eau et d'énergie.
74	Déployer un réseau d'agents éco-référents et mettre en œuvre les éco-pratiques issues des ateliers de concertation interne.
75	Intégrer la dimension développement durable dans le plan de formation de la ville.

Le plan d'actions est une réalisation collective, qui traduit en actions concrètes les objectifs et ambitions de l'Agenda 21 de Noisy-le-Grand. Il permet à chacun d'agir au quotidien pour le développement durable de la ville.

CONTACT
Mission Agenda 21
Hôtel de Ville BP49
93161 Noisy-le-Grand cedex
Missionagenda21@ville-noisylegrand.fr
Tél. : 01 45 92 53 43

www.noisylegrand.fr

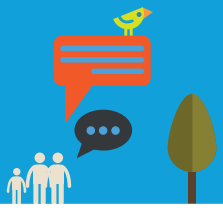

AGENDA 21 DE NOISY-LE-GRAND
à nous l'avenir à nous d'agir

Rédaction : Tandem conseil - Maquette : Annabel O.

Noisy-le-Grand